

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 mai 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mai 2017

2017 DAE 205 - DASES - DGRI Subvention (110.000 euros) et convention avec l'association Démocratie et Entraide en Syrie - Ghosn Zeitoun.

**Mmes Marie-Christine LEMARDELEY, Dominique VERSINI et
M. Patrick KLUGMAN, rapporteurs.**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 avril 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Démocratie et Entraide en Syrie - Ghosn Zeitoun, et la signature d'une convention sur projets correspondante ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission, Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4e Commission, et par M. Patrick KLUGMAN au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention avec l'association Démocratie et Entraide en Syrie - Ghosn Zeitoun, convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de 110.000 euros est accordée à l'association Démocratie et Entraide en Syrie - Ghosn Zeitoun (SIMPA 129161 / 2017-04089), dont le siège social est au 46, rue de Varenne 75007 Paris.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement 2017 de la Ville de Paris, selon la répartition suivante :

- 60.000 euros de crédits « vie étudiante » (DAE) imputés au chapitre 65, nature 6574, rubrique 235, ligne VF55009 ;
- 40.000 euros de crédits « Grande cause municipale » (DASES) imputés au chapitre 65, nature 6574, rubrique 520, ligne VF34004 ;
- 10.000 euros de crédits « relations internationales » (DGRI) imputés au chapitre 65, nature 6574, rubrique 048, ligne VF07002.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO